

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A LA
CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE MONDIALE SUR
LA SURVIE DES GRANDS SINGES,
KINSHASA, DU 5 AU 9 SEPTEMBRE 2005**

Mesdames et Messieurs les Participants à la Conférence,

La République Démocratique du Congo a toujours accordé une place de choix à la conservation de la nature. Elle est entrain de le prouver, une nouvelle fois, en abritant la présente conférence en dépit de ses difficultés économiques actuelles. Cette sensibilité pour la conservation de la nature lui permet de sauvegarder son important patrimoine de biodiversité.

En ce qui concerne les Grands Singes, la République Démocratique du Congo héberge dans ses écosystèmes trois de quatre espèces en vedette, à savoir :

- le Gorille ;
- le Chimpanzé ; et
- le Bonobo.

Le Bonobo est endémique à la République Démocratique du Congo.

Les espèces ci-dessus sont représentées par six sous-espèces, à savoir :

- le Gorille de montagne (*Gorilla berengei berengei*) ;
- le Gorille de basse altitude (*Gorilla berengei graueri*) ;
- le Chimpanzé du centre (*Pan troglodytes troglodytes*) ;
- le Chimpanzé de l'Est et du Nord (*Pan troglodytes schweinfurthii*),
- le Bonobo (*Pan paniscus*) ;
- et la nouvelle sous-espèce de Chimpanzé (*Pan troglodytes marunguensis*) qui vient d'être décrite dans le Sud de Rutshuru.

La présence d'autant de sous-espèces témoigne d'une grande diversité qu'on ne trouve nulle part ailleurs au monde.

Il convient de signaler que les espèces citées ci-dessus se trouvent à la fois dans et en dehors du réseau d'aires protégées de la RDC qui couvre déjà 9% du territoire national et comptent cinq sites du patrimoine mondial parmi lesquels figure le Parc National de Virunga, créé depuis 1925.

Comme on l'a dit et répété, les Grands Singes sont partout menacés. En République Démocratique du Congo, notre Pays, les menaces qui hypothèquent le plus la survie de ces animaux proches de l'homme sont :

- le braconnage ;
- le commerce illicite des spécimens vivants ;
- la destruction de leurs habitats naturels par l'exploitation forestière, agricole et minière ;
- les maladies propres à ces animaux et les zoonoses ;
- les calamités naturelles ;

- la croissance démographique galoppante ;
- la pauvreté de la population environnante ;
- le feu de brousse incontrôlé.

Sans oublier les conflits armés qui se ^{sont} déroulent sur les sites abritant les Grands Singes. Signalons en passant que ces conflits armés sont une source importante d'approvisionnement en armes et en munitions utilisées dans le braconnage.

Au vu de ce qui précède et pour remédier à tous ces faits qui menacent les Grands Singes en particulier et le reste de la biodiversité, en général, la République Démocratique du Congo, notre Pays, s'engage résolument à mener les actions suivantes :

- la mise en application de la loi sur la conservation de la nature ;
- la création de nouvelles aires protégées dans les habitats des Grands Singes pour atteindre l'objectif de 15% du territoire national à mettre en conservation ;
- la sécurisation des sites abritant les grands singes ;
- la mise en œuvre des mécanismes visant la réduction de la pauvreté des populations riveraines des aires protégées et autres ;
- la promotion des mécanismes de protection de santé des Grands Singes et des populations riveraines ;
- la promotion de la recherche scientifique dans le sens de l'amélioration de leur reproduction et multiplication ;
- la promotion d'un partenariat entre tous les acteurs de conservation dans notre pays, notamment :
 - le secteur public,
 - le secteur privé,
 - les ONGs nationales et internationales,
 - les centres de recherche scientifique et les institutions d'enseignement,
 - le grand public, surtout les communautés riveraines des habitats des Grands Singes ;
- la demande à la Communauté Internationale et aux bailleurs de fonds de l'assistance technique, scientifique et financière en vue de permettre la mise en œuvre de la stratégie nationale et du plan d'action dont l'enveloppe globale s'élève à \$US 280 millions en 25 ans.

Il est bien entendu que la RDC est prête à participer à toutes les initiatives internationales et sous-régionales concertées sur la survie des Grands Singes. Nous songeons, ici, par exemple à la formulation et à la mise en œuvre d'un plan sous-régional pour la Survie des Grands Singes en Afrique Centrale.

Mesdames et Messieurs les Participants à la Conférence Intergouvernementale Mondiale sur la Survie des Grands Singes, telles sont les actions prioritaires à mener par notre Pays.

Nous vous remercions.